



Actualités

Paysage. La troisième édition des Ateliers du « Vivant et la Ville » a eu lieu le 8 décembre à Paris. L'occasion de rappeler la nécessité de travailler dans la transversalité.

Des contrats de performance pour la ville



Les toitures végétalisées, intéressantes pour la gestion de l'eau, pourraient être développées en utilisant le côté contraignant des documents d'urbanisme. PHOTO CD 93



En préliminaire aux débats du Cercle Cité Verte (voir page 13) et de la cérémonie des Victoires du paysage (voir notre édition électronique de la semaine dernière), les Ateliers du « Vivant et la Ville » se sont tenus le 8 décembre à Paris.

Cette matinée d'échanges sur le thème des infrastructures vertes était organisée par la grappe d'entreprises Le Vivant et La Ville qui rassemble une trentaine de sociétés des secteurs du paysage, du sol, de la gestion de l'eau, de l'urbanisme et de la formation, en partenariat avec Val'hor, la Cité verte et le Cibi (Conseil international biodiversité & immobilier).

Vers la mutualisation

L'objectif attendu des organisateurs n'était pas tant de rappeler la demande sociale croissante en matière de nature ou les multiples bénéfices écosystémiques du vivant (végétal, faune, eau, sols) dans la ville durable que de souligner la nécessité de changer d'approche pour construire celle-ci, avec une démarche résolument tournée vers la mutualisation.

En effet, l'aménagement urbain a trop longtemps fonctionné de façon sectorielle « en silos » séparant les espaces verts de

la gestion des eaux, du sol ou du génie civil, tant au niveau de la conception que de leur maintenance ultérieure.

Mieux utiliser les documents d'urbanisme

Aujourd'hui, il semble indispensable d'innover en développant, notamment, la notion d'infrastructures vertes, un système de réseaux connectés entre eux, supports de multiples fonctions. Le tout en imaginant des partenariats et des modes de financements, associant opérateurs publics et privés et en intégrant dès la conception des objectifs de performance et de gestion. Trois tables rondes ont rythmé les débats. La première portait sur le thème de l'évolution des modèles de financement avec un appel de Pierre Georgel, président de l'Adivet, en faveur d'une meilleure utilisation du caractère contraignant des documents d'urbanisme afin de développer la végétalisation des toitures, un atout jugé très performant pour stocker les eaux pluviales et réduire les problèmes d'inondations dans les villes. Alain Cousseran, représentant la FFP, a souligné combien le concepteur paysagiste était l'un des professionnels les plus habitués à

travailler en transversalité et avec une approche globale du territoire. Quant à Marie-Christine Huau, déléguée au développement pour Véolia Eau France, elle considère que la clef de la réussite passe par une meilleure connectivité entre les « experts », la nécessité de construire des infrastructures vertes avec des objectifs plus ambitieux qu'un simple rôle social et une réelle flexibilité sur la phase maintenance et notamment son financement, dès la phase conception.

Valoriser les infrastructures vertes

Lors de la seconde table ronde, c'est principalement la question des partenariats publics-privés qui a été mise en avant avec plusieurs exemples réussis présentés par Valérie David, directrice du développement durable au sein d'Eiffage, ainsi que celui du Carré à Sénart, évoqué par François Tirot, directeur de l'aménagement de l'EPA.

La troisième table ronde a permis d'évoquer deux outils permettant de valoriser les infrastructures vertes, la méthode Toolkit, avec une évaluation financière appliquée à la place de la Brèche à Niort, et le label Biodiversity.

Yaël Haddad